

Les Cahiers de droit



Jean-Louis BAUDOUIN, *Les obligations*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1983, 693 p., 35\$ (couverture souple), 45\$ (couverture de luxe), ISBN 2-89073-168-5.

Claude Ferron

Volume 25, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042605ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042605ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ferron, C. (1984). Compte rendu de [Jean-Louis BAUDOUIN, *Les obligations*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1983, 693 p., 35\$ (couverture souple), 45\$ (couverture de luxe), ISBN 2-89073-168-5.] *Les Cahiers de droit*, 25(2), 488–489. <https://doi.org/10.7202/042605ar>

sujet. Par la diversité de ses sources et la qualité de son exposé, *De l'emphytéose* constitue une encyclopédie condensée sur cet important démembrement de la propriété. Il devrait livrer réponse à toutes les questions sur ce sujet et provoquer une réflexion stimulante par les remarques qu'on y trouvera.

Le lecteur, jusque-là perplexe, renaîtra de ses cendres. Comme le phénix.

Jean GOULET
Université Laval

Édouard CASAUBON et Denis LE MAY, *Abréviations juridiques*, Montréal, Wilson et Lafleur — Sorej, 1983, 192 p., ISBN 2-89266-0068.

Bien connus dans le domaine de la bibliothéconomie juridique, Édouard Casaubon et Denis LeMay présentent un répertoire des principales abréviations de la documentation juridique d'usage courant au Québec. Il s'agit en quelque sorte d'un dictionnaire alphabétique des abréviations des recueils de doctrine, de législation et de jurisprudence. L'ouvrage, en plus de fournir la signification de chaque abréviation, ajoute diverses rubriques qui situent celle-ci dans son environnement : la source juridique, la juridiction législative concernée, les dates de parution, l'éditeur. Un exemple de citation est généralement fourni et dans certains cas des remarques pertinentes complètent l'information.

L'ouvrage compte environ 500 abréviations et porte principalement sur la documentation juridique québécoise et canadienne. Sous cet aspect, il se veut exhaustif. Les abréviations relatives à la documentation juridique étrangère sont rapportées sur une base sélective. Sans surcharger l'exposé, on aurait pu en inclure davantage ; cela en aurait accru l'utilité. Néanmoins, les principaux répertoires français, belges, anglais et américains s'y trouvent.

Les auteurs, dans la préparation de leur travail, se sont proposés comme objectif de

faciliter la tâche aux théoriciens et aux praticiens du droit en leur permettant d'identifier rapidement les diverses abréviations en usage au Québec. La méthode adoptée d'un seul ordre alphabétique sans égard à la catégorie à laquelle un recueil appartient et le classement alphabétique lettre par lettre favorise cet objectif. Par ailleurs, ils rapportent les abréviations les plus courantes et ils les rapportent telles qu'elles sont susceptibles de se présenter. Comme les auteurs l'avouent eux-mêmes, et nous devons le déplorer avec eux, ils ne proposent pas une méthode systématique des abréviations et des références juridiques. Les exemples de citation sont le reflet de l'usage le plus répandu. On note toutefois la grande correction de l'ouvrage. Par sa méthode de classement, ses renvois et sa table des matières inversées qui le complète, l'ouvrage, présenté sous un format commode, constitue un outil d'une grande facilité de consultation. Il permet d'éviter des hésitations et des recherches à celui qui doit trouver l'abréviation correcte qu'il utilisera pour une citation. Les diverses rubriques fournissent une riche information.

On peut se demander s'il ne fait pas double emploi avec d'autres travaux connus qui portent sur la documentation juridique. On doit répondre par la négative car, malgré que *Abréviations juridiques* respecte les principes de la documentation juridique, il ne s'agit pas d'un manuel de style et de citations juridiques. Il n'énonce pas les règles fondamentales qui doivent guider la rédaction des références juridiques. Tel n'est pas le but recherché par les auteurs. La perspective dans chaque cas est différente. Il semble que l'un ne dispense pas de l'autre et que chacun ait son utilité.

Nicole L'HEUREUX
Université Laval

Jean-Louis BAUDOUIN, *Les obligations*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, 1983, 693 p., 35 \$ (couverture souple), 45 \$ (couverture de luxe), ISBN 2-89073-168-5.

Cet ouvrage n'est pas un traité de grande envergure comme ceux des auteurs français Planiol et Ripert et Baudry-Lacantinerie, mais il dépasse ce qui pourrait être simplement qualifié de précis. Dans le contexte du droit québécois, c'est un classique en matière de droit des obligations, même s'il est incomplet à cause de l'absence de deux grandes composantes : la responsabilité délictuelle et la prescription extinctive.

L'auteur, professeur et membre du Barreau, est un des juristes les plus connus et les plus respectés de toute la communauté juridique québécoise. Dans le présent ouvrage, il reprend l'essentiel de ce qu'il avait publié, sous le même titre, aux Presses de l'Université de Montréal en 1970 ; mais cette seconde édition, revue et augmentée, comporte des modifications et des remaniements qui rendent compte de l'état du droit au 1^{er} janvier 1983, date à laquelle l'ouvrage est à jour. Après 13 ans, M^e Baudouin a cru bon d'actualiser une œuvre déjà fort bien appréciée, afin de lui conserver sa pleine valeur juridique, face à ce qui aurait pu apparaître comme un vieillissement déphasé des connaissances.

Après une introduction générale d'une vingtaine de pages, l'ouvrage est divisé en trois livres : le livre premier traite des sources des obligations, le livre deuxième est consacré aux effets des obligations, alors que le livre troisième porte sur l'extinction et la transmission des obligations.

Le livre premier comporte deux parties : les actes juridiques et les faits juridiques. On saisira facilement l'importance que l'auteur accorde aux sources par le fait que ce livre représente environ la moitié de son texte, même s'il fait abstraction des obligations d'origine délictuelle et quasi délictuelle.

Le livre deuxième comprend lui aussi deux parties : l'une qui aborde les effets généraux des obligations et l'autre qui est centrée sur les effets spéciaux à certains types d'obligation.

Le livre troisième porte sur l'extinction et la transmission des obligations. Il est divisé en six chapitres dont le dernier, qui constitue un ajout par rapport à l'édition précédente, est consacré à la cession de créance.

L'architecture d'ensemble de l'ouvrage reflète les qualités d'analyse et de synthèse que nous avons l'habitude de rencontrer dans les œuvres du professeur Baudouin. C'est une présentation ordonnée et bien intégrée de notre droit commun en la matière, qui tient également compte de certaines lois particulières comme la *Loi sur la protection du consommateur* et du droit de l'avenir mis en lumière par le *Projet de Code civil*. Cette étude détaillée de la théorie générale des obligations est appuyée par une recherche jurisprudentielle approfondie.

Nous sommes donc heureux de saluer la publication de cet ouvrage fondamental sur l'anatomie et le fonctionnement du droit des obligations. Sa clarté et son souci de la précision en font un excellent outil de travail pour l'étudiant comme pour le juriste chevronné. Sa consultation en est facilitée par une table des matières plus complète que dans l'édition précédente, ainsi que par une table des textes, une table de jurisprudence et un index analytique.

Claude FERRON
Université Laval

Raoul P. BARBE, *La réglementation*, Montréal, Wilson & Lafleur — Sorej, 1983, ISBN 2-89266-001-7.

C'est avec plaisir que nous avons accepté de commenter le récent ouvrage de M^e Raoul Barbe, fonctionnaire au ministère de la Justice du Québec. Ce dernier a œuvré depuis une dizaine d'années tant au Bureau des règlements qu'à la Commission de refonte des lois et règlements, à la réforme de la réglementation au Québec. L'ouvrage de 366 pages qu'il publie chez Wilson & Lafleur — Sorej est un recueil de textes sur